

# Ordre du jour du conseil d'établissement de l'École Élan

Le lundi 13 février 2023

Heure : 18h30 via TEAMS

## 1. Vérification du quorum et adoption de l'ordre du jour 18h30

Personnes présentes : Carole-Anne Gascon, Nathalie Bourget, Lila Said, Annabelle Guérette, Marie-Josée Latour, Lise Geffray, Pascal Dufour, Nuriya Dambricourt et Maryse Gagnon

Invités : Emmanuel Cinta, Sébastien Carzunel

Absentes : Mélanie Bérubé et Charlotte Soret

Annabelle propose, Lise appuie l'ordre du jour avec l'ajout au point 5 :

*Présentation des questions et réponses du plan de lutte à l'intimidation par Éliane Labbé*

## 2. Déterminer les rôles et responsabilités pour la rencontre 18h32

a. Secrétaire : Maryse Gagnon

b. Gardien de temps : Marie-Josée Latour

## 3. Question du public 18h35

Emmanuel Cinta vient en tant que parent, membre du comité sportif, mais pas au nom du comité sportif. Il se demande comment le comité sportif peut contribuer à la vie de l'école. Le gymnase est souvent utilisé par le SDG et le parascolaire.

Les activités du comité sportif étaient offertes gratuitement pour les enfants. La question est : Comment, dans le cadre de l'école, on peut trouver quelque chose de semblable. Selon eux, les activités parascolaires ne répondent pas de la même manière aux besoins des enfants et des parents comme les activités du comité sportif pouvait le faire.

Nathalie Bourget dit qu'elle avait déjà donné une réponse au comité. Elle dit que les activités doivent être faites pendant les heures d'école, c'est une question de responsabilité civile. Elle va en parler davantage dans le point 5.

Carole-Anne dit qu'elle trouve ça dommage que ça ne puisse plus exister de la même manière que ça a été avant. Elle aimerait qu'on trouve une activité semblable. Son souhait est que l'on trouve un terrain d'entente afin que les parents de ce comité se sentent entendus.

Emmanuel se dit que s'il y a eu une soirée de cinéma possible, comment peut-on faire pour faire de même.

Nathalie dit que c'était une soirée de levée de fonds et que les enseignantes étaient garantes en terme de responsabilité civile.

#### **4. Revue et adoption du procès-verbal de la rencontre du CÉ du 19-12-2022 voir TEAMS 19h05**

Petite coquille corrigée par Carole-Anne. Nathalie souhaite revenir sur la partie du projet présenté par Maude Landreville au (PAFFSR) car elle trouve que ce n'est pas assez étoffé.

14 février 2023 : Modifications apportées au dernier PV.

#### **5. Ajout : Présentation des questions et réponses du plan de lutte à l'intimidation par Éliane Labbé**

Présentation des résultats du QES. Les insultes sont la problématique la plus présente à l'école Élan, suivi des menaces et de l'intimidation, puis agressions physiques.

La communication bienveillante fait partie des actions pour améliorer le sentiment de sécurité à l'école.

Éliane est aussi allée, à deux reprises, dans des réunions du SDG pour parler de surveillance active, etc.

Les QES sont soumis aux 5 ans.

Carole-Anne était présente pendant la distribution des questionnaires et souligne le fait que les enfants avaient aimé se sentir questionnés à propos de leur sentiment de sécurité.

#### **Mot du SDG 19h10**

## **a) Informations pratiques journées pédagogique**

Lila veut soulever les problématiques à propos des journées pédagogiques. Elle a contacté une technicienne du CSSDM pour pouvoir afficher les noms des enfants sur le babillard, 4 jours avant la date, pour que les parents puissent savoir où sont leurs enfants.

Elle va aussi faire un Forms qui viendra avec un accusé de réception. Tout ce qu'elle transmet sur le FORMS (Ex : heure du départ), sera retranscrit dans la lettre d'information. Ils peuvent aussi lui écrire pour les détails.

Lise Geffray, qui parle au nom du comité SDG, se demande pourquoi les enfants ne peuvent pas sortir dès 15 :30 plutôt que le 17 :00 observé. Lila s'est informée auprès des éducatrices et cela semble être fait par habitude.

Lors de leur rencontre, les membres du comité SDG avaient compris que c'était l'école qui demandait ça.

Lila dit ne pas pouvoir forcer les éducatrices à sortir. Mais elle dit que ça pourrait être discuté.

Annabelle se questionne à propos d'une discussion qu'on avait eu à propos d'un règlement de la régie interne qui concernait les heures de sortie des éducatrices à l'extérieur.

Marie-Josée dit que d'aussi loin qu'elle se souvienne que c'était un souhait que les enfants puissent prendre de l'air dès 15 :30.

Lila dit que dans les autres écoles où elle était les enfants sortaient dès 15 :30.

Lise se disait que l'hiver, en temps froid, les enfants pourraient prendre la collation (15 minutes) et pourraient sortir. Par beau temps, elle propose que la collation soit prise dehors et qu'il y ait des activités dirigées.

Le comité se demandait s'il y avait la présence d'une règle empêchant la sortie des enfants avant 17 :00.

Annabelle retrouve l'information de la régie interne qui dit que les groupes sortent à 17 :00, sans dire qu'ils ne peuvent pas le faire avant!

Nathalie va en parler avec les éducatrices. Il y aura présence d'un conseiller du CSSDM en service de garde qui viendra les conseiller.

**Il ne s'agit donc pas d'un règlement à proprement dit concernant les heures de sortie sur la cour.**

Les parents du comité service de garde trouvent ça dommage que certaines activités qui occupent le gymnase soient payantes et que cela peut désavantager certains enfants.

Éliane dit que cela a aussi un impact sur les activités décloisonnées (certaines activités n'ont pas lieu parce que le gymnase est occupé).

Nathalie dit qu'avant le gymnase était sous-utilisé. C'est pourquoi les parents l'ont approchée pour proposer les activités (parcours, ultimate frisbee).

Nathalie et Fatia sont sur un projet de calendrier pour le partage du gymnase.

## **6. Activités extra scolaires**

Nathalie dit que la ville a priorité de la mi-septembre jusqu'à la fin de l'année scolaire pour animer des activités dans le gymnase.

19 :34 Départ d'Éliane Labbé

Elle dit aussi que le prof d'éducation physique peut organiser des activités qui sont en dehors des heures de classe.

Des parents d'une autre école ont parti une association de parents qui se sont incorporés, au coût de 1200\$ par année et ces parents sont couverts si jamais il y a un accident.

Elle mentionne que la planche à roulettes est une activité considérée « à risque » et pour qu'elle ait lieu il faudrait que ce soit un prof qui l'anime.

Sinon, Nathalie souligne qu'il y a une belle offre d'activités cette année, diversifiée et non-compétitive.

Carole-Anne dit qu'elle passe devant l'école Saint-Louis de Gonzague et qu'elle voit le skatepark, elle trouve ça génial. Cela l'interpelle et se demande

si un partenariat serait possible entre les enfants de Saint-Louis de Gonzague et Élan.

Nathalie connaît la direction de l'école et dit qu'elle pourrait lui demander à savoir si une collaboration pourrait être possible. Mais si c'est en dehors des heures de cours, il en reviendrait aux parents d'organiser des sorties de skate.

Emmanuel se demande si ce n'est qu'une question d'assurance.

Nathalie dit qu'une activité de skatepark dans les heures de classe pourrait être possible si elle était dirigée et encadrée, au même titre que les cours de danse.

Marie-Josée se dit sensible par rapport aux activités payantes offertes pendant les heures de cours.

Elle se demande si cela serait possible que les parents du comité sport puissent animer des cours gratuits pendant les heures de cours.

Sinon, elle suggère qu'en dehors des heures de cours, il serait possible pour les parents d'animer des activités en autant qu'ils s'incorporent.

Nuriya trouve ça pratique et agréable qu'il y ait des activités proposées payantes, puisque cela lui facilite la vie, elle n'a pas besoin de se déplacer après l'école pour aller à tel cours ou autre, etc. Mais elle est ouverte aussi à un mélange des deux (activités payantes et gratuites).

Nathalie disait que le centre Sablon avait proposé des activités après l'école mais qu'il n'y avait pas eu assez d'inscriptions.

Lise dit que les éducatrices pourraient aussi proposer des activités dirigées.

Carole-Anne disait que se pourrait être des enfants qui pourraient présenter des activités, Marie-Josée renchérit en disant que l'on devrait aussi questionner les enfants.

Nuriya dit qu'un sondage a été fait auprès des élèves à savoir ce qu'ils aimeraient faire comme activité. Les résultats seront présentés dans un prochain CÉ.

Il s'agit donc d'une discussion à remettre.

## **7. Suivi du projet éducatif**

Prochaine rencontre au mois d'avril.

## **8. Photo Scolaire : Diasol**

Le contrat de photo scolaire sera reconduit avec Diasol pour l'année 2023/2024.

## **9. Sondage : Fin des travaux et 30eme anniversaire**

Nathalie demande si on voulait faire quelque chose pour la fin des travaux et le 30<sup>e</sup> anniversaire.

Annabelle se rappelle que Charlotte devait nous envoyer un courriel à ce sujet.

Lise se rappelle que ce serait le comité festif qui pourrait s'en occuper.

Lise se demande s'il y a un budget pour ça.

Nathalie dit qu'il y en aurait un, mais elle ne sait pas combien.

Marie-Josée pense qu'il faudrait faire un comité à part (lancer une invitation dans le Wapiti?)

## **10. Budget annuel : Rencontre exceptionnelle à prévoir en mars**

Présentation du budget en mars 2023.

## **11. Mot de la direction**

Sécurité aux abords de l'école : préoccupation majeure pour l'équipe-école et le centre de services.

Pour le rassemblement qui a eu lieu dernièrement (la marche pour la sécurité aux abords des écoles, elle n'a pas pu le mettre dans le Wapiti car elle ne peut publier ce genre d'évènement) qui pourrait avoir un impact sur la vie scolaire.

Elle va envoyer un communiqué pour donner plus d'explications aux parents.

Marie-Josée lance l'idée d'un babillard électronique.

## **12. Mot des enseignants**

Marie-Josée nomme les nombreuses activités réalisées par les classes depuis les Fêtes, dont le ski pour le 3<sup>e</sup> cycle.

Maryse nomme la grande participation des parents pour la levée de fonds des Recettes en pots.

### **13. Désignation du prochain secrétaire**

Secrétaire du 13 mars : Nuriya Dambricourt

### **14. Levée du conseil**

Annabelle propose la levée du conseil, secondée par Lise à 20 :18.